

Image not found or type unknown



Location de terres agricoles

Par **lithops41**, le **03/01/2009** à **12:02**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'1,5 hectares de terres agricoles que je loue à un fermier par système de bail tacitement renouvelable. Ce fermier est décédé au mois de décembre 2008, et je voudrais récupérer mes terres. Dois-je faire une simple lettre ou bien faire intervenir un huissier.

Petite précision: ce fermier a des enfants dont 1 qui a fait des études agricoles et qui est en possession de diplômes pour reprendre l'activité agricole.

Merci de votre réponse